L’APSES (Association de sprofesseurs de sciences économiques et sociales) aussi fait sa rentrée et émet un communiqué de presse s’inquiétant de la caution apportée au MEN à un projet de journal pour les lycées particulièrement orienté de la part d’un lobby patronal bien connu de nos services comme il est de coutume d’entendre en ces temps-ci…

Le Ministère de l’Education nationale, relais de la propagande d’un lobby patronal au lycée ? (communiqué)

Le logo du Ministère de l’Education nationale accolé à celui du think-tank patronal l’institut de l’entreprise (IDE)* et du journal les Echos sur la première page d’un futur « journal d’actualité » économique très orienté à destination de lycéens ? C’est ce qu’ont pu découvrir des enseignants aux récents Entretiens-enseignants-entreprises co-organisés par le Ministère et l’IDE les 25 et 26 août derniers. Le prototype du journal est particulièrement inquiétant. Car si l’objectif annoncé est “d’éclairer les thématiques des programmes par des faits d’actualité” et “d’ouvrir et alimenter le débat en classe”, le moins que l’on puisse dire est que le « débat » proposé risque de ne pas être très contradictoire.

La Une s’ouvre ainsi sur ce titre « Les Français largement favorables à un assouplissement du marché du travail », et un article page 3 explique « Pourquoi il va bien falloir finir par toucher au SMIC » avant de conclure en page 4 par une colonne ouverte au secrétaire général du groupe Carrefour.

L’APSES dénonce ces attaques frontales contre le pluralisme dans l’enseignement de Sciences économiques et sociales et demande au Ministère de ne pas cautionner un journal en contradiction avec l’exigence de neutralité proclamée par ailleurs. Au-delà, l’APSES appelle le Ministère à mettre fin à ses divers partenariats avec l’Institut de l’entreprise.

* Eléments de contexte : les activités de lobbying de l’IDE L’Institut de l’Entreprise (IDE) est un think tank patronal crée en 1975. Longtemps dirigé par Michel Pébereau, président de BNP-Paribas, il s’est appliqué systématiquement à transformer le contenu des enseignements d’économie au lycée dans un sens plus favorable à « l’entreprise », conformément à ce que déclarait M. Pébereau en 2006 dans une conférence en 2005 : « il serait peut-être bon d’effectuer un travail pédagogique de fond sur nos lycéens, comme cela a été fait par les entreprises depuis 20 ans auprès de leurs salariés, afin de les sensibiliser aux contraintes du libéralisme et à améliorer leur compétitivité, en adhérant au projet de leur entreprise … ». L’IDE est ainsi intervenu directement dans le domaine de l’enseignement via un manuel scolaire gratuit en ligne (Melchior), un partenariat avec le Ministère pour proposer au titre de la formation continue des enseignants de SES des stages en entreprise, ou des « entretiens » animés par des économistes et des dirigeants d’entreprise à destination des enseignants de SES ou d’économie-gestion.

Rappelons que par Arrêté du 28 mars 2015, le Ministère de l’Education nationale renouvelant les membres du Conseil National Education Economie a accueilli 3 anciens ou actuels dirigeants de l’Institut de l’entreprise : Jean-Pierre BOISIVON (ancien délégué général du think tank patronal), Xavier HUILLARD (son actuel président), et Michel PEBEREAU (ancien président).

5%

La salaire minimum brut en Europe